

The background of the cover features three large, orange, cone-like structures that resemble stylized sails or funnels. Overlaid on these are several thin, yellow, curved lines that suggest movement or data paths. The entire scene is set against a blue background with a grid of small white dots.

APERÇU DE L'ÉCONOMIE BELGE

NOTE CONJONCTURELLE
D'AVRIL 2020



SPF Economie, P.M.E., Classes moyennes et Energie

Rue du Progrès 50 – 1210 Bruxelles

N° d'entreprise : 0314.595.348



○ 0800 120 33 (numéro gratuit)



○ SPFEco



○ @spfeconomie



○ [linkedin.com/company/fod-economie](https://www.linkedin.com/company/fod-economie) (page bilingue)



○ [instagram.com/spfecoe](https://www.instagram.com/spfecoe)



○ [youtube.com/user/SPFEconomie](https://www.youtube.com/user/SPFEconomie)



○ economie.fgov.be

Editeur responsable :

Regis Massant

Président a.i. du Comité de direction

Rue du Progrès 50 – 1210 Bruxelles

Version internet

Table des matières

Introduction	4
1. La Belgique en bref	6
2. Développements conjoncturels de l'économie	9
3. Commerce extérieur – Observation des flux commerciaux	17
4. La position de la Belgique comparée à l'Union européenne	21
5. Prévisions macro-économiques	25

Liste des graphiques

Graphique 1. Compétitivité et classement digital	6
Graphique 2. Ventilation de l'industrie manufacturière en Belgique en 2018	7
Graphique 3. PIB par habitant en 2018	8
Graphique 4. Évolution du PIB en % et contribution des différentes composantes selon l'optique dépenses	9
Graphique 5. Commerce extérieur selon le concept national	10
Graphique 6. Évolution du PIB en % et contribution des différentes composantes selon l'optique production	11
Graphique 7. Évolution des indices de production industrielle	12
Graphique 8. Nombre de créations et de cessations d'entreprises	13
Graphique 9. Taux d'emploi et taux de chômage harmonisé	14
Graphique 10. Nombre de demandeurs d'emploi inoccupés (DEI)	15
Graphique 11. Évolution de l'indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH) et contribution à l'inflation des 5 grands groupes de produits	16
Graphique 12. Principaux débouchés à l'exportation de biens pour la Belgique en 2019	18
Graphique 13. Principaux partenaires à l'importation de biens pour la Belgique en 2019	18
Graphique 14. Ventilation par secteur des exportations belges de biens en 2019	19
Graphique 15. Exportations de biens vers la Turquie en 2019	20
Graphique 16. Importations de biens en provenance de la Turquie en 2019	20
Graphique 17. PIB en Belgique, dans l'Union européenne et dans la zone euro	21
Graphique 18. Indice de production dans l'industrie manufacturière et la construction	22
Graphique 19. Population et taux d'emploi	23
Graphique 20. Taux de chômage	23
Graphique 21. Inflation	24

Liste des tableaux

Tableau 1. Poids des exportations nationales dans les exportations mondiales	17
Tableau 2. Part des exportations belges de biens à destination des principales zones géographiques du monde	17
Tableau 3. Prévisions de croissance du PIB dans l'environnement international	25
Tableau 4. Prévisions de croissance économique en Belgique	25

Introduction

Fin 2019, le **coronavirus** « Covid-19 » a vu le jour en Chine avant de se propager petit à petit en Europe et dans le reste du monde. Sa rapide diffusion a conduit plusieurs gouvernements à prendre des mesures drastiques afin de freiner au maximum sa propagation et de protéger leurs populations respectives.

En **Belgique**, après notamment la fermeture des écoles et l'arrêt des activités récréatives décidés le jeudi 12 mars 2020¹, le Conseil National de Sécurité élargi aux ministres-présidents a décidé le 17 mars 2020² de prendre des **mesures fortes de confinement**.

Parmi celles-ci figurent le confinement de la population belge avec des déplacements autorisés uniquement pour des raisons essentielles (notamment se rendre au travail lorsqu'il n'est pas possible de télétravailler ou encore aller au magasin, à la pharmacie ou à un rendez-vous médical).

En ce qui concerne **les entreprises**, le télétravail devient la priorité pour toutes les fonctions qui le permettent. Dans le cas contraire, les entreprises sont contraintes de veiller aux règles de distanciation sociale ou de fermer leurs portes si la distanciation sociale n'est pas possible. Toutefois, ces dispositions ne sont pas d'application pour les secteurs cruciaux et les services essentiels.

Les **magasins et commerces non essentiels**, y compris les coiffeurs à partir du 24 mars 2020, doivent rester fermés. **Les magasins alimentaires, les pharmacies, les magasins d'alimentation pour animaux et les librairies** peuvent être ouverts avec des règles strictes. Par exemple, l'accès aux grandes surfaces est limité à une personne par famille et un client par 10 m² pour une durée maximale de 30 minutes. Les magasins de nuit (night-shop) peuvent rester ouverts jusqu'à 22h et doivent ensuite fermer leur porte. Les marchés en plein air sont fermés. Seules les échoppes de nourritures ont la permission de rester là où elles sont indispensables.

Les **transports en commun** doivent assurer la distanciation sociale. Par ailleurs, au vu du nombre élevé de télétravailleurs et d'entreprises fermées, la SNCB a également adapté ses services.

Enfin, les **voyages non indispensables** en dehors de la Belgique sont également interdits.

Le Conseil National de Sécurité a décidé de **poursuivre les mesures prises** à plusieurs reprises³ et au plus tôt jusqu'au dimanche 3 mai 2020 inclus. Néanmoins, le 15 avril le Conseil National de Sécurité a décidé que les magasins de bricolage et les jardineries pourront rouvrir leurs portes en respectant les mêmes conditions que les magasins d'alimentation.

Lors du Conseil National de Sécurité du 24 avril⁴, **un plan de déconfinement progressif** a été présenté. Dès lors, il a été décidé que les magasins de tissus et les merceries pourront rouvrir leurs portes à partir du 4 mai au vu de leur rôle de fournisseur de matière première dans la confection des masques. À partir du 11 mai, la réouverture est prévue pour tous les commerces, sans discrimination de taille et de secteur, à condition de respecter les mesures sanitaires. En ce qui concerne les professions avec contacts physiques, telles que les coiffeurs par exemple, celles-ci ne pourront reprendre avant le 18 mai. Il en est de même pour les musées. Enfin, les restaurants, cafés et bars devront attendre au plus tôt le 8 juin avant d'espérer une réouverture.

Toutes ces mesures ont inévitablement un **impact non négligeable sur l'activité économique en Belgique** bien que le gouvernement ait pris des mesures de soutien⁵. Toutefois, la présente note de conjoncture trimestrielle a été élaborée dans le courant du mois d'avril 2020, avec pour conséquence que les données relatives au premier trimestre de 2020 ne sont pas encore disponibles. Il n'est dès lors pas encore possible de déjà observer l'impact économique du coronavirus sur l'activité économique au travers des chiffres publiés.

¹ [Coronavirus : phase 2 maintenue, passage en phase fédérale et mesures additionnelles.](#)

² [Coronavirus : mesures renforcées.](#)

³ [Mesures prises par le Conseil National de Sécurité du 27 mars 2020](#) et [mesures prises par le Conseil National de Sécurité du 15 avril 2020.](#)

⁴ [Mesures prises par le Conseil National de Sécurité du 24 avril 2020.](#)

⁵ [Mesures socio-économiques et de santé supplémentaires dans le cadre de la lutte contre le covid-19.](#)

La Belgique, **petite économie ouverte** de 11,5 millions d'habitants, se situe en plein cœur de l'Europe de l'Ouest. L'économie jouit d'une bonne infrastructure de communication ainsi que d'une main-d'œuvre hautement qualifiée. Du fait de son ouverture, les échanges commerciaux sont essentiels pour la Belgique. Par ailleurs, 69,9 % des exportations belges sont destinées au marché intra-européen. Les pays voisins de la Belgique constituent ses principaux partenaires commerciaux. Il s'agit de l'Allemagne, de la France et des Pays-Bas. Pourtant, malgré une amélioration de son solde, la balance commerciale était encore négative en 2019.

Les **produits principalement exportés** en 2019 par les entreprises belges concernaient les produits issus des industries chimiques, mais également les véhicules et matériels de transport ainsi que les machines et appareils électriques.

En 2018⁶, l'industrie chimique était le **principal secteur de l'industrie manufacturière à créer de la valeur ajoutée**, suivie par l'industrie alimentaire et des boissons et par l'industrie pharmaceutique.

Les développements conjoncturels récents montrent que la **croissance annuelle du PIB** était relativement bonne en 2019 (+1,4 %, contre +1,5 % en 2018), sous l'impulsion d'une demande intérieure hors stocks vigoureuse. Si, la croissance du PIB est encore moins soutenue en Belgique que dans l'Union européenne (+1,5 %), elle s'en rapproche de plus en plus. Par ailleurs, elle a même été plus dynamique que celle de la zone euro (+1,2 %). Au quatrième trimestre de 2019, la croissance du PIB s'élevait à 1,2 % en glissement annuel, soit à un rythme plus lent comparé à celui du trimestre précédent (1,6 %), résultant principalement d'une plus faible contribution des investissements à la croissance de l'activité économique.

Depuis 2014, les **services** soutiennent presque entièrement la croissance du PIB.

L'**indice de production** dans l'industrie manufacturière hors construction s'est accru en 2019 pour la quatrième année consécutive alors que la production dans le secteur de la construction s'est stabilisée. Le dynamisme de la production de l'industrie manufacturière hors construction s'est poursuivi au quatrième trimestre de 2019, en glissement annuel, à l'inverse de la construction qui a connu un recul de sa production.

La **démographie des entreprises** s'est encore montrée vigoureuse en 2019, avec un plus grand nombre de créations d'entreprises que de cessations et un solde net de 37.546 unités, soit le plus grand solde net observé sur la période 2015-2019. Ce dynamisme entrepreneurial s'observe également au quatrième trimestre de 2019.

Le **taux d'emploi** (65,3 %) s'est accru de 0,8 point de pourcentage en 2019 par rapport à 2018 tandis que le **taux de chômage total** (5,4 %) s'est réduit de 0,6 point de pourcentage sur cette période. Cette tendance baissière s'est poursuivie au cours des quatre trimestres de 2019, en glissement annuel, tant pour le taux de chômage que pour le taux d'emploi). Cependant, malgré cette évolution positive en 2019, des progrès restent à faire pour atteindre l'objectif d'emploi de la stratégie Europe 2020, fixé à 73,2 % pour la Belgique en 2020. Cet objectif s'élève à 75 % pour l'Union européenne.

Après un ralentissement des **prix à la consommation** au cours de 2019, les prix sont repartis à la hausse au premier trimestre de 2020, notamment en ce qui concerne les services et les produits alimentaires. Le recul des prix énergétiques s'est avéré moins prononcé au premier trimestre de 2020.

En ce qui concerne les **perspectives de croissance à court terme** pour l'économie belge, la Banque nationale de Belgique (BNB) et le Bureau fédéral du Plan (BfP) prévoient une grande récession économique pour 2020 à la suite de la crise mondiale du coronavirus. Le PIB diminuerait de 8 % en 2020 après avoir crû de 1,4 % en 2019. Néanmoins, la reprise devrait déjà avoir lieu en 2021 où la croissance économique s'élèverait à 8,6 %. Bien sûr, étant donné les incertitudes entourant encore le coronavirus et la façon dont la situation évoluera dans les prochains mois, ces prévisions sont encore susceptibles d'être revues dans les mois à venir. Par conséquent, la plus grande précaution doit être de rigueur lors de l'interprétation de ces chiffres.

⁶ Dernière donnée disponible.

1. La Belgique en bref

La Belgique est l'un des six pays fondateurs de l'Union européenne. En plein cœur de l'Europe de l'Ouest, sa position constitue sans aucun doute un aspect essentiel pour son économie. Bruxelles, sa capitale, accueille un grand nombre d'institutions européennes et internationales.

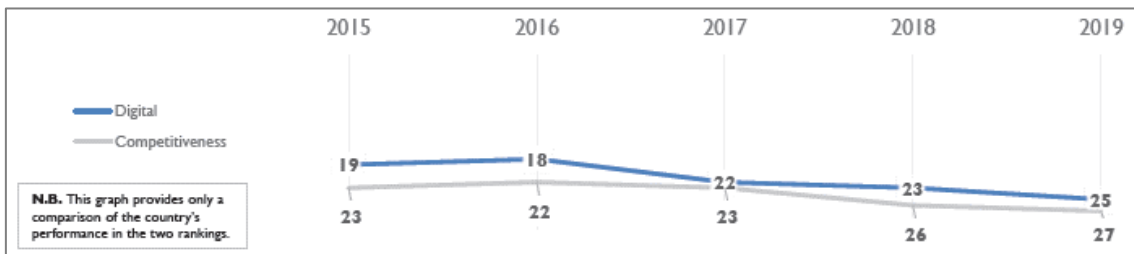


Avec une **superficie** de 31.000 km² et 11,5 millions d'**habitants**, la Belgique est, avec les Pays-Bas, un des pays les plus densément peuplés d'Europe.

La Belgique est divisée en **trois régions** : la région de Bruxelles-Capitale, la Région flamande et la Région wallonne. Sa population est répartie en trois groupes linguistiques (les néerlandophones, les francophones et les germanophones), c'est pourquoi le pays comprend également trois communautés : la communauté flamande, la communauté française et la communauté germanophone.

La Belgique est dotée d'une **infrastructure de communication** hautement développée dans l'ensemble du pays et de l'un des réseaux de télécommunications à large bande les plus développés d'Europe. La Belgique possède donc d'un large éventail de modes de transport et d'infrastructures. Par exemple, elle dispose d'un réseau de routes principales, de voies ferrées et de voies navigables. Il y a aussi des aéroports internationaux (Bruxelles, Liège, Charleroi, Ostende, Anvers et Courtrai) et des ports maritimes (Anvers, Zeebrugge, Gand et Ostende).

Graphique 1. Compétitivité et classement digital



Source : IMD World Competitiveness Center.

De plus, la Belgique se positionne à la **27^e place sur 63 dans le classement des pays les plus compétitifs** selon l'Institut for Management Development⁷ (IMD World Competitiveness Yearbook 2019 Results) et elle occupe la **22^e place sur 141** selon le World Economic Forum⁸

⁷ <https://www.imd.org/wcc/world-competitiveness-center-rankings/world-competitiveness-ranking-2019/>

⁸ <https://www.weforum.org/reports/how-to-end-a-decade-of-lost-productivity-growth>

(Global Competitiveness Report 2019). Plusieurs facteurs constituent un frein pour la conduite des affaires en Belgique : les taux d'imposition, les réglementations du travail trop contraignantes et la législation fiscale sont les plus importants.

La Belgique dispose d'une **main d'œuvre hautement qualifiée**.

En effet, le pays bénéficie d'un enseignement secondaire et supérieur solide et d'un système de formation, de connaissance et d'innovation parmi les plus compétitifs du monde.

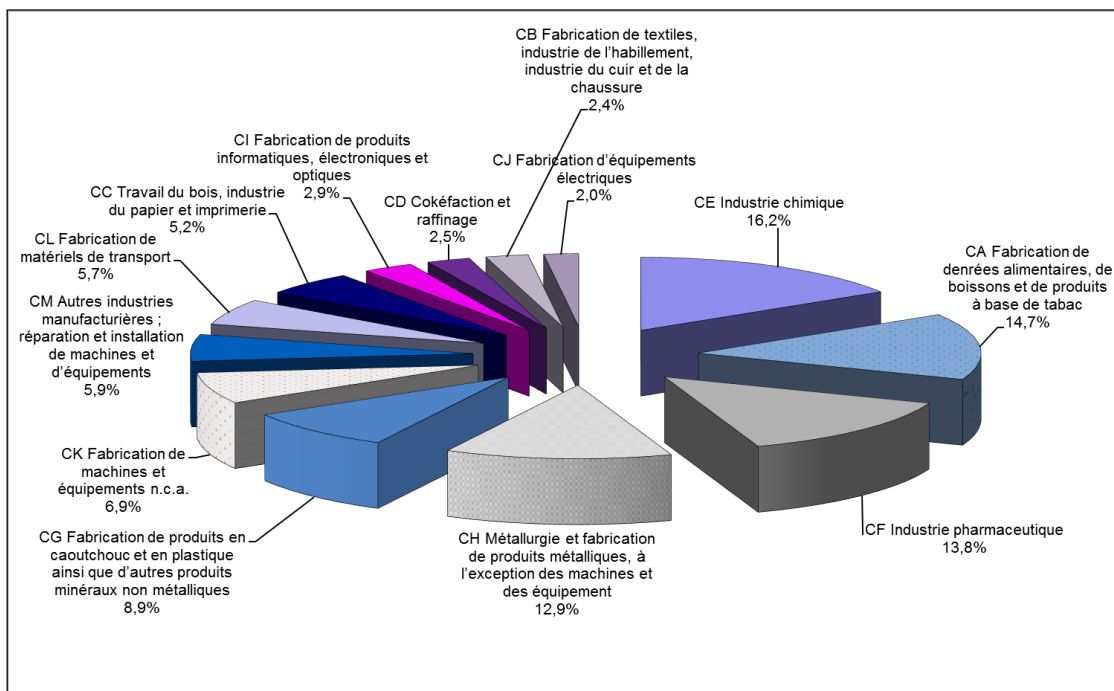
La Belgique est par nature une « **petite économie ouverte** » : « petite » par son produit intérieur brut (PIB) de 473,6 milliards d'euros en 2019, représentant 2,9 % du PIB de l'Union européenne⁹ (4 % du PIB de la zone euro¹⁰) et « ouverte » par son degré d'ouverture¹¹ de 81,6 % (82,7 % en 2018).

Le degré d'ouverture de la Belgique et son intégration dans l'Union économique et monétaire justifient un taux d'**inflation** généralement modéré. Néanmoins, la croissance des prix à la consommation a été, depuis plusieurs années, plus rapide en Belgique que chez ses principaux partenaires commerciaux (à savoir la France, l'Allemagne et les Pays-Bas). Toutefois, les derniers chiffres semblent montrer un renversement de tendance en raison d'un recul des prix énergétiques.

L'économie belge, comme toute économie moderne et industrialisée, est caractérisée par l'**importance grandissante des services** : en 2018, les services marchands (incluant le commerce de gros, le commerce de détail, les activités financières et d'assurance) représentaient 56,5 % de la valeur ajoutée brute totale, contre 13,8 % pour l'industrie et 5,3 % pour la construction. La part restante est répartie entre les services non marchands (y compris les soins de santé), l'énergie et l'agriculture.

Graphique 2. Ventilation de l'industrie manufacturière en Belgique en 2018

Valeur ajoutée brute en % de la valeur ajoutée totale de l'industrie manufacturière.



Source : Institut des Comptes Nationaux (ICN) – Répartition en 38 branches d'activité (A38).

⁹ En 2019, le PIB de l'Union européenne (28 pays) s'élève à 16.441,5 milliards d'euros (+3,3 % par rapport à 2018).

¹⁰ En 2019, le PIB de la zone euro atteint 11.905,4 milliards d'euros (+3 % par rapport à 2018).

¹¹ Valeur moyenne de ses importations et exportations de biens et services divisée par le PIB et multipliée par 100.

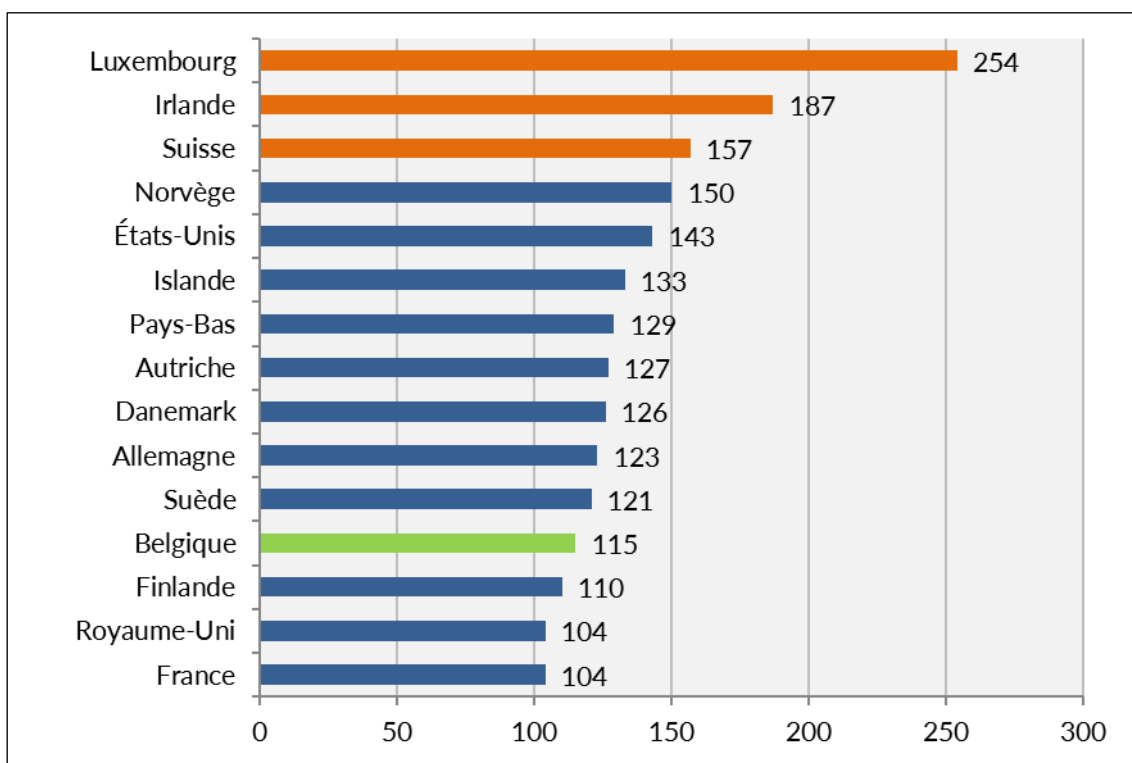
Malgré une part relative moindre, l'**industrie manufacturière** est essentielle pour l'économie belge car, en plus de générer une part importante de services marchands, elle crée de la valeur ajoutée nationale en satisfaisant la demande étrangère grâce aux exportations.

Les secteurs clés de l'industrie belge sont :

- l'industrie chimique (16,2 % du total de la valeur ajoutée produite),
- les industries alimentaires et de boissons (14,7 %),
- l'industrie pharmaceutique (13,8 %) et
- la métallurgie et la fabrication de produits métalliques (12,9 %).

Graphique 3. PIB par habitant en 2018

EU28=100.



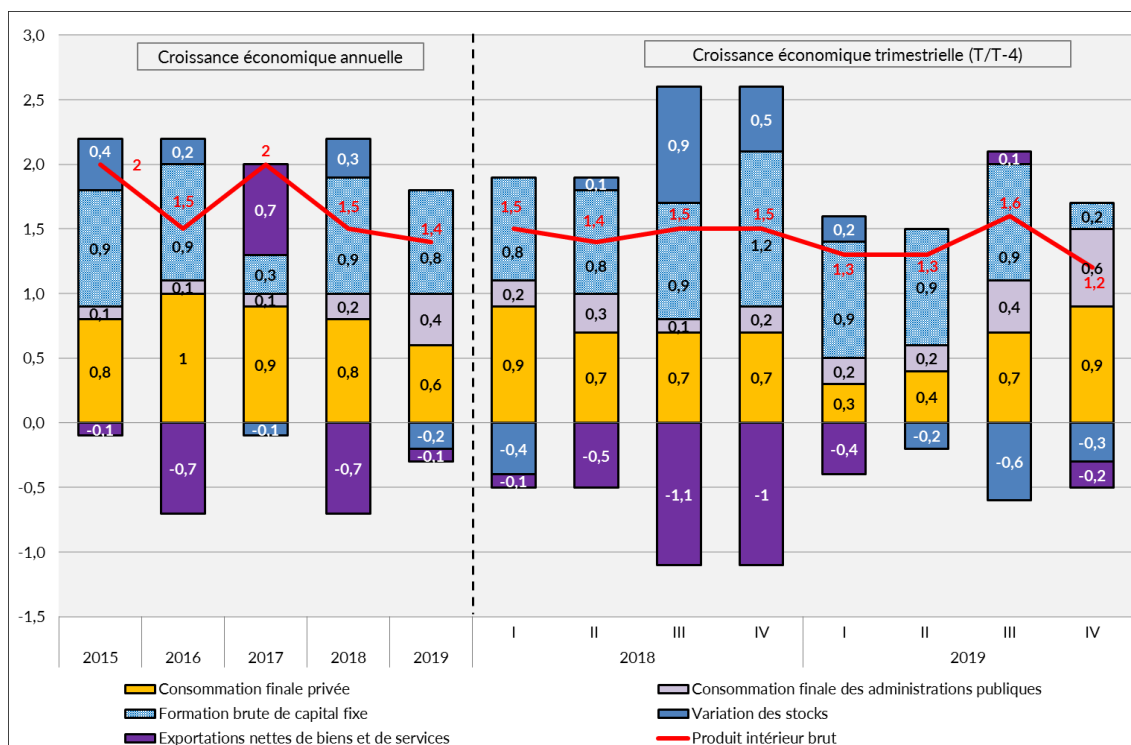
Source : Eurostat.

Selon les indicateurs structurels européens publiés par Eurostat, en Belgique, le **PIB par habitant**, exprimé en parité de pouvoir d'achat, s'est élevé à 115 en 2018 contre 100 pour la moyenne de l'Union européenne. Le PIB belge par habitant s'est réduit de 1 point par rapport à 2017 et de 6 points par rapport à 2012 où il s'élevait encore à 121, meilleur résultat observé pour la Belgique au cours des 10 dernières années. Même si ce score a tendance à s'affaiblir depuis quelques années, la Belgique reste un des pays les plus riches de l'Union européenne, en se classant à la huitième place, juste derrière la Suède.

2. Développements conjoncturels de l'économie

Graphique 4. Évolution du PIB en % et contribution des différentes composantes selon l'optique dépenses

En point de pourcentage, à un an d'écart.



Source : Institut des Comptes Nationaux (ICN) et Banque nationale de Belgique (BNB).

En 2019, la croissance annuelle du PIB en Belgique s'est élevée à 1,4 %, contre 1,5 % en 2018. Il s'agit du deuxième ralentissement annuel consécutif. Cette croissance est entièrement attribuable à la **demande intérieure hors stocks**, y contribuant à hauteur de 1,8 point de pourcentage. À l'instar de 2018, les **exportations nettes** ont à nouveau amputé la croissance de l'activité économique en 2019 mais dans une moindre mesure, de l'ordre de 0,1 point de pourcentage contre une contribution de -0,7 point de pourcentage en 2018. La variation des stocks a également amputé la croissance économique en 2019, à hauteur de 0,2 point de pourcentage.

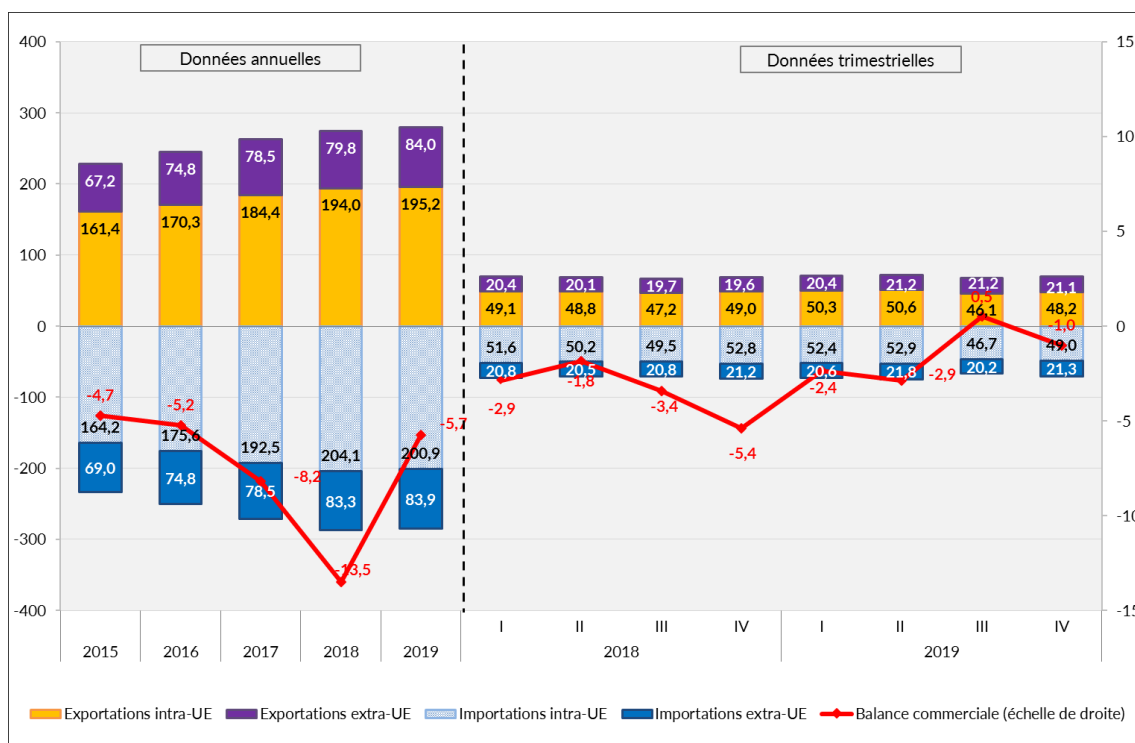
À un an d'écart, le PIB a crû de 1,2 % au **quatrième trimestre de 2019**, soit à un rythme inférieur à celui du trimestre précédent (1,6 %).

La **demande intérieure hors stocks** a tiré la croissance économique vers le haut au quatrième trimestre de 2019, y contribuant pour 1,7 point de pourcentage. Cette contribution positive à la croissance du PIB s'explique principalement par les dépenses de consommation. Au quatrième trimestre de 2019, le soutien de la consommation privée à la croissance s'est renforcé (0,9 point de pourcentage contre 0,7 point de pourcentage au trimestre précédent) tout comme celui des dépenses de consommation publique (0,6 point de pourcentage contre 0,4 précédemment). En revanche, la contribution à la croissance économique des investissements s'est réduite à 0,2 point de pourcentage au quatrième trimestre de 2019, après trois trimestres de contribution plus élevée (de 0,9 point de pourcentage chacun).

Finalement, au quatrième trimestre de 2019, les **exportations nettes** ont amputé l'activité économique de l'ordre de 0,2 point de pourcentage. À l'instar des exportations nettes, les **variations de stocks** ont également influencé négativement la croissance économique du quatrième trimestre de 2019 (-0,3 point de pourcentage).

Graphique 5. Commerce extérieur selon le concept national

En milliards d'euros.



Source : Institut des Comptes Nationaux (ICN) et Banque nationale de Belgique (BNB, tableau de synthèse).

Selon le concept national¹², le solde de la balance commerciale s'est amélioré en **2019** par rapport à 2018, résultant à la fois d'un plus grand dynamisme des exportations (+1,9 %) et d'un repli des importations (-0,9 %) de biens. Par conséquent, 2019 semble avoir mis un terme à la tendance baissière du solde de la balance commerciale. Ce dernier reste toutefois déficitaire, s'élevant à 5,7 milliards d'euros en 2019 contre 13,5 milliards d'euros en 2018.

Les **exportations** totales de biens en valeur ont progressé de 1,1 % au **quatrième trimestre de 2019** par rapport à la même période de 2018, atteignant 69,3 milliards d'euros, contre 68,6 milliards d'euros au quatrième trimestre de 2018. Cette hausse est attribuable uniquement aux exportations extra-UE, qui se sont accrues de 7,7 % en glissement annuel. Les exportations intra-UE ont reculé de 1,6 % sur la même période.

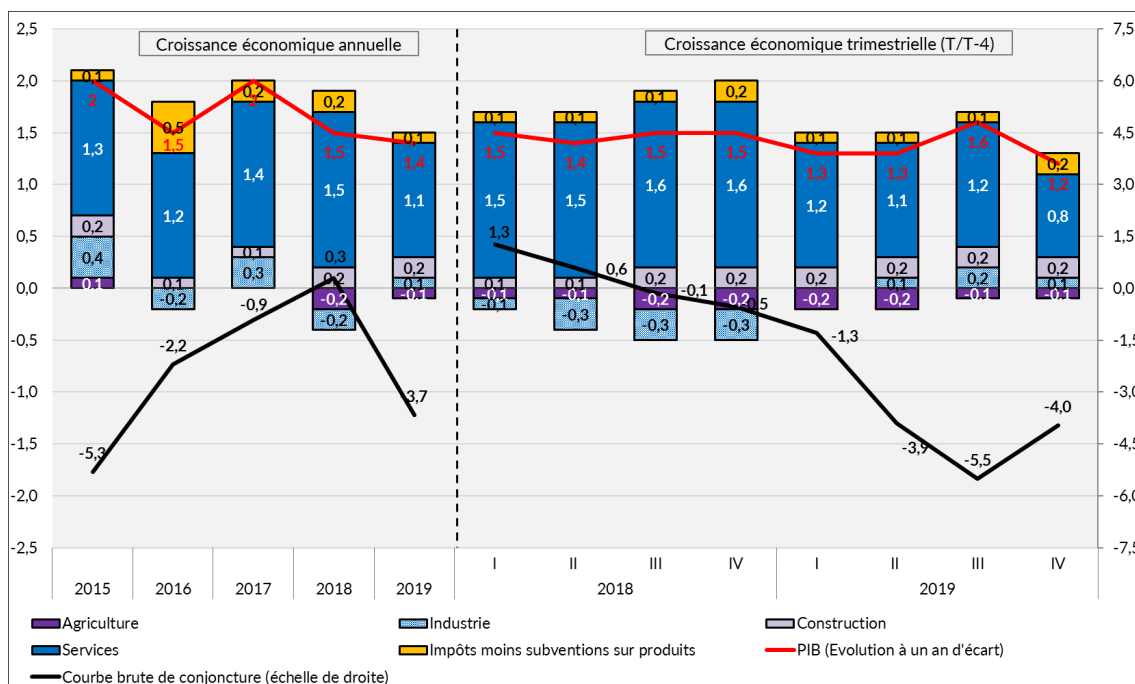
Les **importations** belges de biens ont affiché une baisse de 4,9 % au **quatrième trimestre de 2019** en glissement annuel, pour se chiffrer à 70,3 milliards d'euros, sous l'effet d'un amoindrissement prononcé des importations intra-UE (-7,2 %). Les importations extra-UE se sont légèrement accrues (+0,6 %) sur la même période de référence.

Ces résultats se sont traduits par une **balance commerciale négative** au quatrième trimestre de 2019 (-1 milliard d'euros). Le solde s'est dégradé comparativement au trimestre précédent (+504,3 millions d'euros) mais connaît une amélioration par rapport au trimestre correspondant de 2018 (-5,4 milliards d'euros).

¹² Le concept national reprend uniquement les opérations d'importations et d'exportations dans lesquelles une entreprise résidente est contrepartie (source : BNB).

Graphique 6. Évolution du PIB en % et contribution des différentes composantes selon l'optique production

En point de pourcentage, à un an d'écart.



Source : Institut des Comptes Nationaux (ICN) et Banque nationale de Belgique (BNB).

En **2019**, l'activité économique s'est amoindrie par rapport à 2018, atteignant une croissance de 1,4 % contre 1,5 % en 2018. Les services ont à nouveau été le principal moteur de la croissance économique en 2019, la soutenant à hauteur de 1,1 point de pourcentage (contre 1,5 point de pourcentage en 2018). Après avoir amputé la croissance économique totale de 0,2 point de pourcentage en 2018, l'activité dans l'industrie manufacturière a légèrement progressé en 2019, contribuant ainsi pour 0,1 point de pourcentage à la croissance économique. Seule l'agriculture a affecté négativement la croissance économique en 2019, à hauteur de 0,1 point de pourcentage.

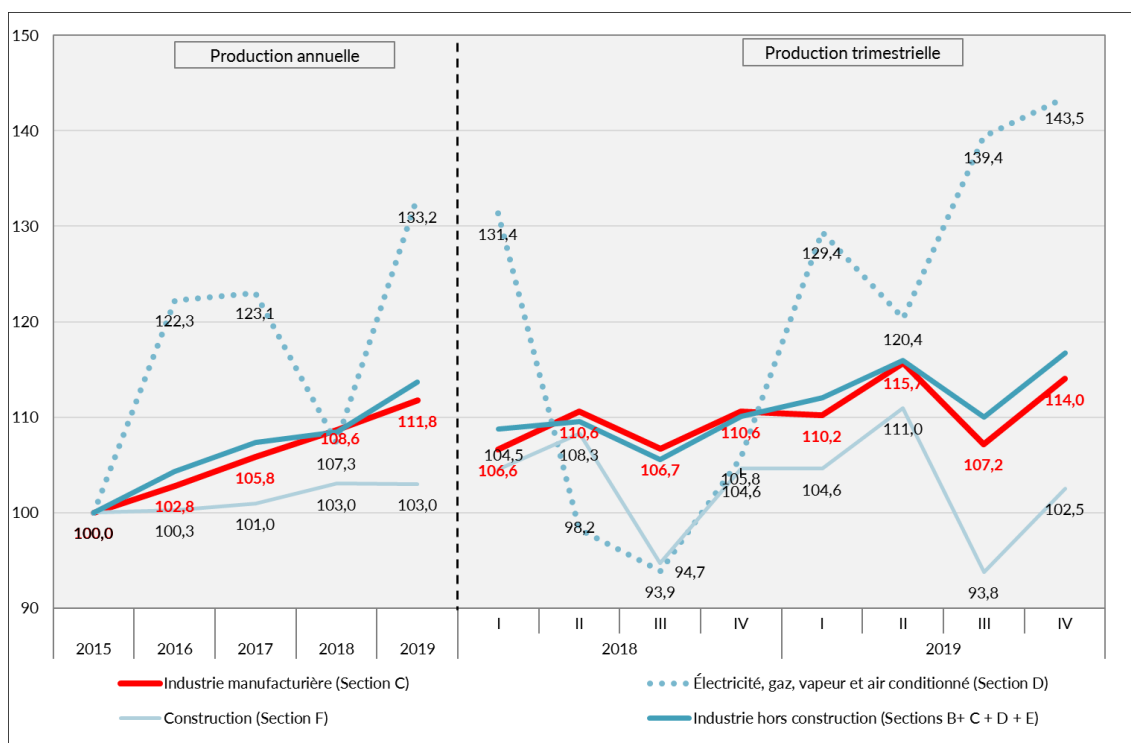
Au **quatrième trimestre de 2019**, la contribution de l'**industrie manufacturière** à la croissance de l'activité économique s'est élevée à 0,1 point de pourcentage, soit en légère diminution par rapport au trimestre précédent (0,2 point de pourcentage).

L'apport des **services** à la croissance du PIB s'est affaibli, passant de 1,2 point de pourcentage au troisième trimestre de 2019 à 0,8 point de pourcentage au quatrième trimestre de 2019. Les services ont, à l'accoutumée, soutenu presque entièrement la croissance de l'activité économique au quatrième trimestre de 2019.

Enfin, la contribution à la croissance de l'activité dans la **construction** s'est maintenue à 0,2 point de pourcentage au quatrième trimestre de 2019.

Après s'être fortement détériorée aux deuxième et troisième trimestre de 2019, la **confiance des chefs d'entreprise** est remontée au quatrième trimestre de 2019 mais reste néanmoins relativement faible. Par ailleurs, la confiance des entrepreneurs sur l'ensemble de l'année 2019 affiche son moins bon résultat depuis celui de 2015.

Graphique 7. Évolution des indices de production industrielle
2015 = 100.



Source : Statbel, Indices par jours ouvrables.

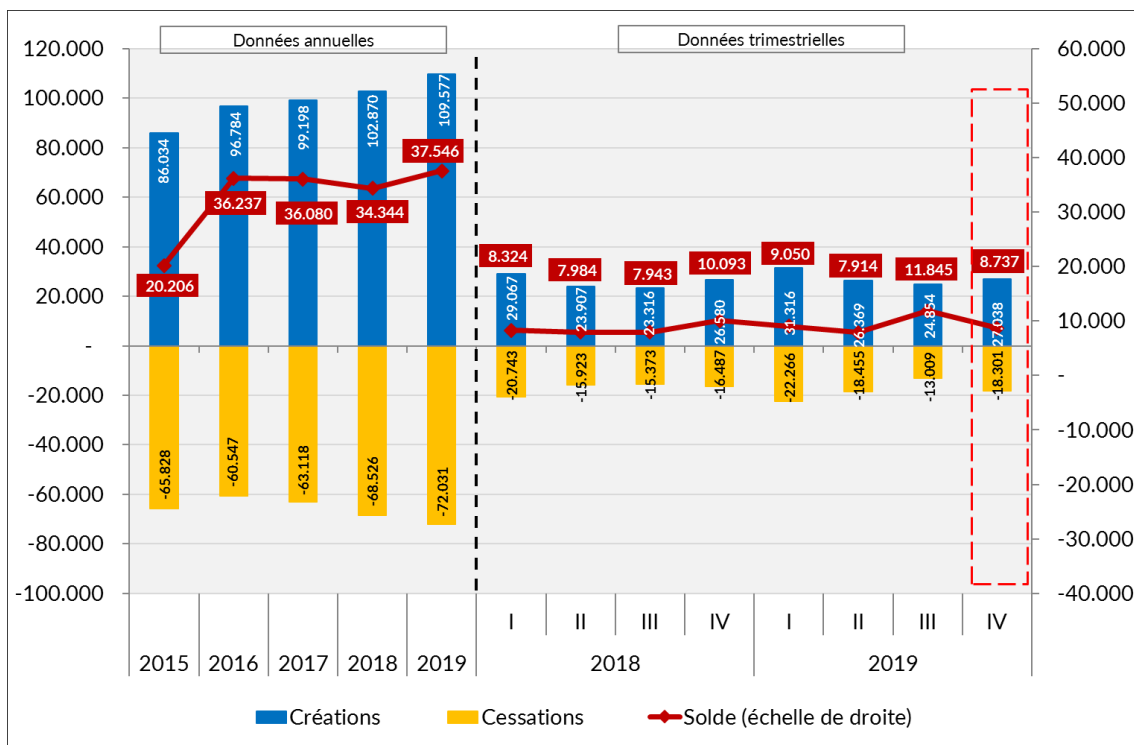
Sur l'ensemble de **2019**, la production dans l'**industrie hors construction** s'est accrue de 4,8 % par rapport à 2018, soit en décélération par rapport à 2018 (1,1 %), en raison d'une accélération dans la production d'énergie (24,1 % en 2018). Au dernier trimestre de l'année 2019, la croissance de la production s'est montrée dynamique (+6 % à un an d'écart, après 4,3 % au trimestre précédent à un an d'écart).

Le rythme de croissance de la production de l'**industrie manufacturière** a accéléré en progressant de 3,1 % au dernier trimestre de 2019 par rapport au trimestre correspondant de 2018, contre 0,5 % au troisième trimestre de 2019.

Avec 35,7 % de hausse, la **production d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné** a nettement progressé au dernier trimestre de 2019 par rapport au trimestre correspondant de 2018, la situation s'étant normalisée en 2019 au niveau des capacités de production dans le parc nucléaire belge.

Enfin, l'activité dans le secteur de la **construction** s'est réduite pour le second trimestre consécutif au quatrième trimestre 2019 (-2 %, à un an d'écart).

Graphique 8. Nombre de créations et de cessations d'entreprises



Source : Statbel.

En 2019, la démographie entrepreneuriale a enregistré une évolution favorable par rapport à 2018 en matière de créations d'entreprises, mais défavorable en termes de radiations. Ainsi, les créations d'entreprises ont progressé de 6,5 % et les radiations de 5,1 %. Toutefois, avec 37.546 entreprises, le solde net de « créations-cessations » est positif et compte 3.202 entreprises de plus qu'en 2018.

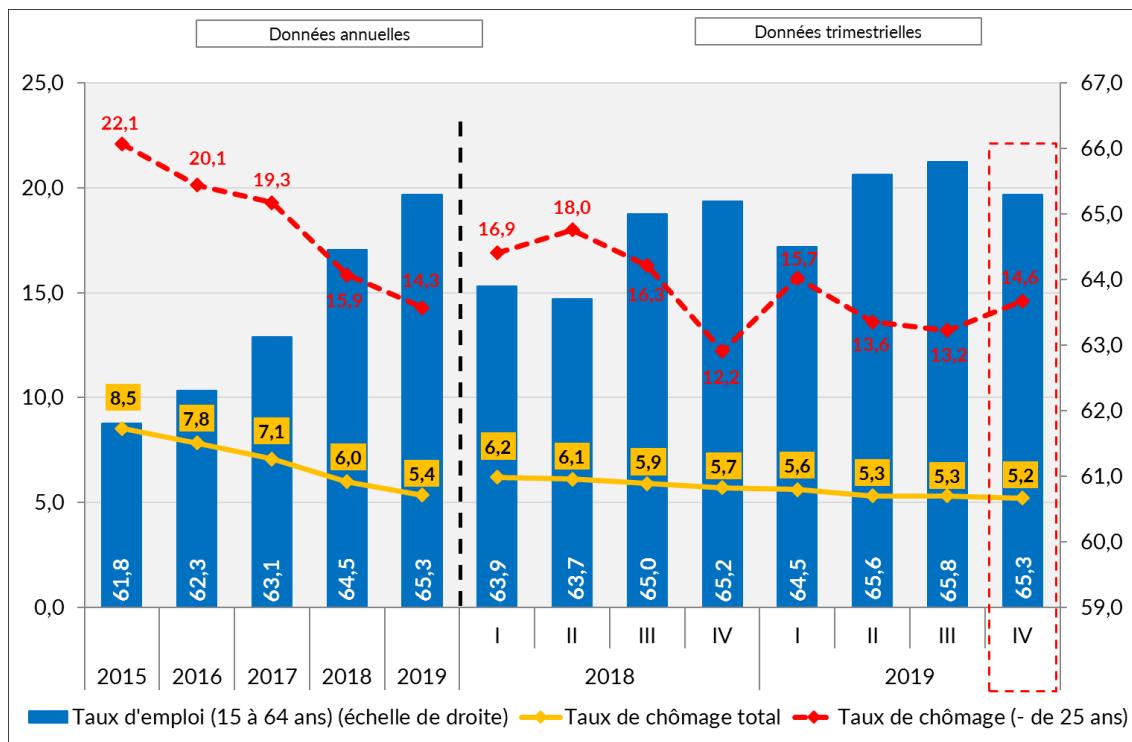
Au quatrième trimestre de 2019, 27.038 nouvelles entreprises ont été créées, soit 458 entreprises de plus qu'au trimestre correspondant de 2018.

Ces nouvelles entreprises représentent pour 89,3 % des primo-assujettissements (dont 50,6 % de personnes physiques et 38,8 % de personnes morales) et pour 10,7 % des ré-assujettissements (dont 9,6 % de personnes physiques et 1,1 % de personnes morales).

Par ailleurs, 18.301 entreprises ont cessé leur activité au quatrième trimestre de 2019 (dont 66,3 % de personnes physiques et 33,7 % de personnes morales), soit 1.814 cessations de plus qu'au quatrième trimestre de 2018.

Au quatrième trimestre de 2019, le solde « créations-cessations » est donc positif et s'élève à 8.737 entreprises, dont 47,1 % de personnes physiques et 52,9 % de personnes morales. Ce solde « créations-cessations » a fortement diminué par rapport à celui du trimestre correspondant de 2018 (-13,4 %).

Graphique 9. Taux d'emploi et taux de chômage harmonisé
En %.



Source : Eurostat.

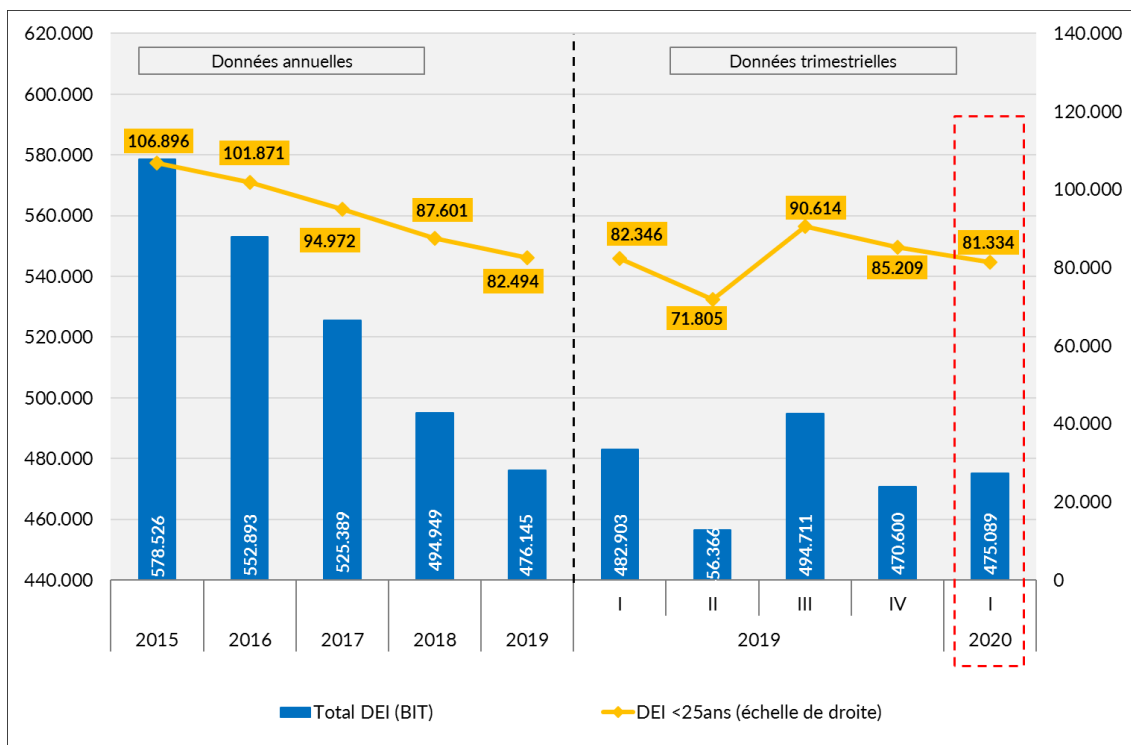
2019, dans son ensemble, s'est avérée une année favorable sur le marché du travail. Toutefois, le quatrième trimestre 2019 montre des évolutions contrastées pour les trois indicateurs suivis. Ainsi, **au quatrième trimestre de 2019**, si le taux de chômage total est en diminution à un an d'écart, l'inverse s'observe pour les deux autres indicateurs.

Ainsi le **taux d'emploi** a atteint 65,3 % au quatrième trimestre de 2019, soit 0,1 point de pourcentage de plus qu'au trimestre correspondant de 2018.

Au quatrième trimestre de 2019, le **taux de chômage** (données brutes) a atteint 5,2 %, une diminution de 0,5 point de pourcentage par rapport au trimestre correspondant de 2018.

Le **taux de chômage des jeunes** a atteint 14,6 % au quatrième trimestre 2019, en hausse de 1,4 point de pourcentage par rapport au trimestre précédent et de 2,4 points de pourcentage par rapport au quatrième trimestre 2018.

Graphique 10. Nombre de demandeurs d'emploi inoccupés (DEI)



Source : ONEM.

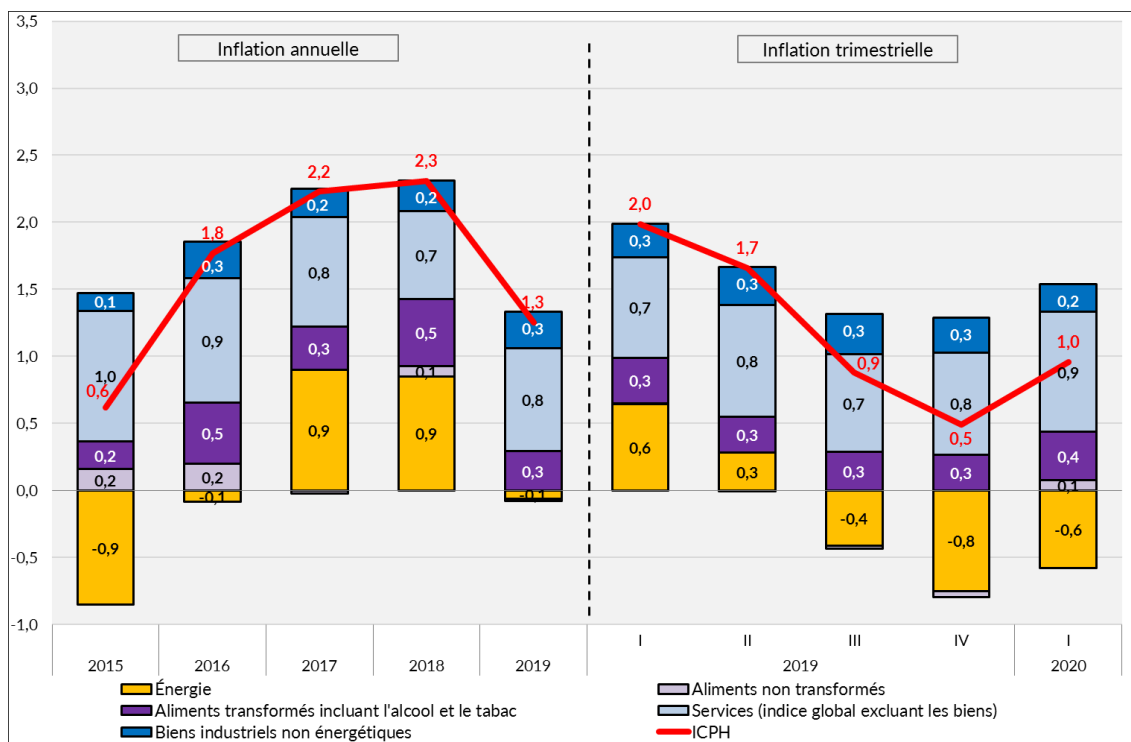
En 2019, le nombre de **demandeurs d'emploi inoccupés (DEI)** a évolué favorablement par rapport à 2018, avec une diminution de 3,8 %. Il en est de même pour les **DEI de moins de 25 ans** dont leur nombre s'est réduit de 5,8 %.

Au cours des quatre trimestres de 2019, le nombre de **demandeurs d'emploi inoccupés (DEI)** n'a cessé de se réduire en glissement annuel. Au **premier trimestre de 2020**, on dénombrait 475.089 DEI, en diminution de près de 1,6 % à un an d'écart.

À l'instar des DEI, le nombre de **chômeurs de moins de 25 ans** s'est aussi inscrit à la baisse au cours des quatre trimestres de 2019 en glissement annuel. Au **premier trimestre de 2020**, on comptait 81.334 chômeurs de moins de 25 ans, en recul de 1,2 % à un an d'écart.

Graphique 11. Évolution de l'indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH) et contribution à l'inflation des 5 grands groupes de produits

IPCH en % et contributions en point de pourcentage.



Source : Statbel.

Après le net ralentissement de l'inflation au cours des quatre trimestres de 2019, l'inflation est repartie à la hausse au **premier trimestre de 2020**. Cette accélération s'explique, d'une part, par un recul des prix moins prononcé des principaux **produits énergétiques** et, d'autre part, par une accélération des prix dans les services et les produits alimentaires.

Les prix à la consommation des **produits alimentaires transformés** ont progressé de 2,1 % au cours du premier trimestre de 2020 (en légère accélération par rapport au trimestre précédent +1,6 %), contribuant ainsi à hauteur de 0,4 point de pourcentage à l'inflation totale.

Les prix à la consommation des **produits alimentaires non transformés** ont crû de 1,9 % mais en raison de leur poids modéré dans le panier de consommation, leur contribution à l'inflation s'est limitée à 0,1 point de pourcentage.

En raison de son poids élevé dans le panier de consommation (plus de 40 %), la hausse de l'inflation des **services**, atteignant 2,1 % au premier trimestre 2020 contre 1,8 % au trimestre précédent, a tiré l'inflation totale vers le haut à concurrence de 0,9 point de pourcentage.

Le cinquième groupe de produits, celui des **produits industriels non énergétiques**, a enregistré une légère baisse de l'inflation au premier trimestre de 2020 (+0,8 %) alimentant de la sorte pour 0,2 point de pourcentage l'inflation totale.

3. Commerce extérieur – Observation des flux commerciaux

Tableau 1. Poids des exportations nationales dans les exportations mondiales

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
UE28	16,2%	16,7%	15,5%	15,5%	15,1%	15,8%	15,5%	15,6%	15,9%	15,8%	15,6%
Russie	3,9%	3,3%	3,4%	3,7%	3,7%	3,6%	3,4%	2,7%	2,5%	2,8%	3,0%
États-Unis	10,9%	11,6%	11,0%	10,6%	10,8%	10,8%	11,1%	11,8%	12,0%	11,5%	11,2%
Chine	12,0%	13,2%	13,6%	13,6%	14,3%	15,1%	16,0%	17,9%	17,3%	16,9%	16,8%
Japon	6,6%	6,4%	6,7%	5,9%	5,6%	4,9%	4,7%	4,9%	5,3%	5,2%	5,0%
Inde	1,5%	1,9%	1,9%	2,2%	2,0%	2,3%	2,2%	2,1%	2,1%	2,2%	2,2%

Source : Eurostat, dernières données disponibles.

La part de l'**Union européenne (UE28)** dans les exportations mondiales s'est légèrement détériorée **entre 2008 et 2018**, contrastant avec l'importance grandissante de la **Chine**. En effet, la part des exportations de cette dernière dans les exportations mondiales s'est accrue de plus d'un tiers, passant de 12 % en 2008 à 16,8 % en 2018, bien que sa part diminue depuis 2016. La **Russie** a suivi le chemin inverse, avec une part relative de ses exportations dans les exportations mondiales en diminution, passant de 3,9 % en 2008 à 3 % en 2018. Il en est de même pour le **Japon** avec une part qui s'est réduite, s'élevant encore à 6,6 % en 2008, elle n'a atteint que 5 % en 2018. La part de l'**Inde** s'est accrue au fil des ans et s'élève à 2,2 % en 2018.

Entre 2017 et 2018, l'Union européenne, les États-Unis, la Chine ou encore le Japon ont connu un recul de la part de leurs exportations dans les exportations mondiales.

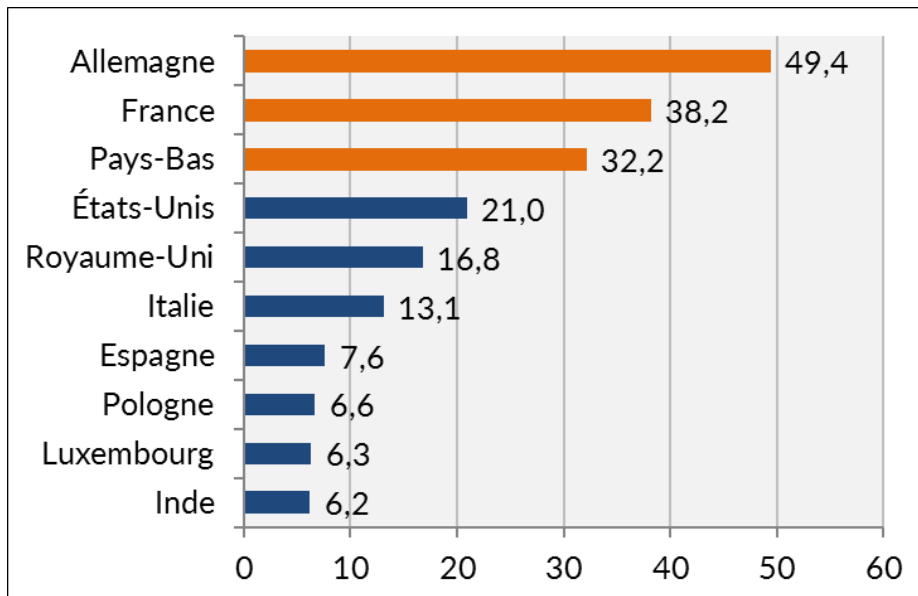
Tableau 2. Part des exportations belges de biens à destination des principales zones géographiques du monde

	2015	2016	2017	2018	2019
Monde (toutes entités)	100%	100%	100%	100%	100%
Union européenne	70,6%	69,5%	70,1%	70,9%	69,9%
Autres pays européens	4,3%	4,7%	4,7%	4,4%	4,8%
<i>Turquie</i>	1,2%	1,2%	1,3%	1,2%	1,1%
Afrique	2,8%	2,7%	2,8%	2,7%	2,8%
Amérique	8,1%	8,9%	8,1%	8,5%	10,2%
<i>États-Unis</i>	5,5%	6,8%	6,2%	6,7%	7,5%
Asie	12,3%	12,8%	12,5%	11,1%	10,5%
<i>Chine</i>	2,0%	2,2%	2,4%	1,9%	1,8%
<i>Inde</i>	3,2%	3,2%	2,9%	2,7%	2,2%
<i>Japon</i>	0,8%	1,1%	1,0%	1,0%	1,1%
Australie et Océanie	0,6%	0,6%	0,6%	0,9%	0,5%
Autres	1,3%	0,9%	1,2%	1,5%	1,2%

Source : Institut des Comptes Nationaux (ICN), concept national.

L'**Union européenne** représente la **première destination des exportations belges de biens**, avec une part de 69,9 % de celles-ci en 2019. Si cette part est restée relativement stable par rapport à 2015, elle s'est réduite de 1 point de pourcentage en 2019 par rapport à 2018 au profit des autres pays européens (+0,4 point de pourcentage) et de l'Amérique (+1,7 point de pourcentage). En revanche, la part de l'Asie dans les exportations belges de biens continue de se réduire en 2019, par comparaison à 2015 (-1,8 point de pourcentage). Enfin, la stabilité des exportations par rapport à 2015 est observée dans les relations commerciales avec l'Afrique et l'Australie. La part des exportations belges destinées à la Turquie est restée relativement stable ces dernières années, passant de 1,2 % en 2015 à 1,1 % en 2019.

Graphique 12. Principaux débouchés à l'exportation de biens pour la Belgique en 2019
En milliards d'euros.



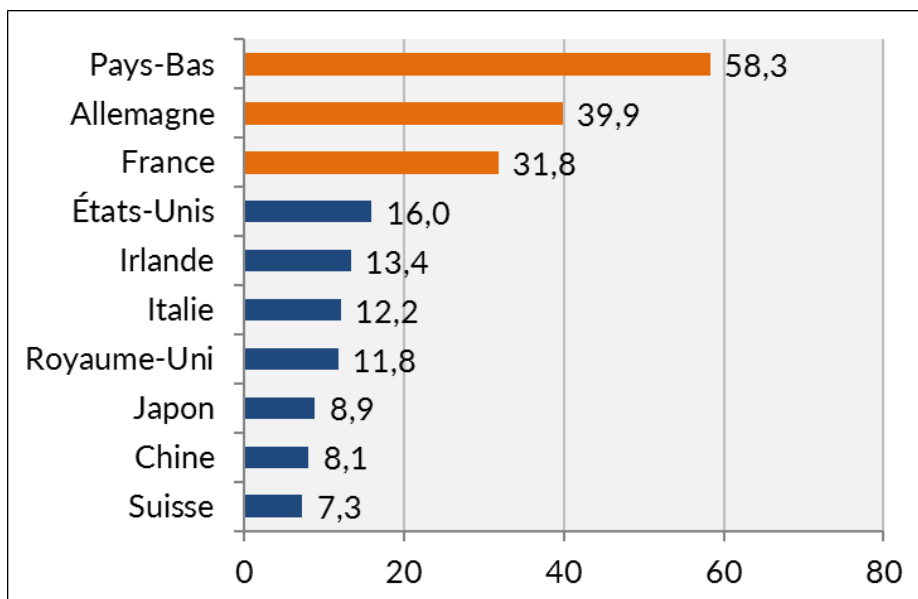
Source : Institut des Comptes Nationaux (ICN), concept national.

En 2019, l'**Allemagne** constitue le premier partenaire commercial de la Belgique en matière d'exportations de biens, avec 49,4 milliards d'euros, suivie de la **France** avec 38,2 milliards d'euros et des **Pays-Bas** avec 32,2 milliards d'euros. Ensemble, ces trois pays ont accueilli 42,9 % des exportations belges de biens.

Le **Royaume-Uni** arrive à la 5^e place du classement avec approximativement 16,8 milliards d'euros de biens belges exportés vers ce pays, soit 6 % des exportations belges totales.

La **Turquie** constitue le 15^e débouché à l'exportation pour la Belgique en 2019, avec près de 3,2 milliards d'euros de biens exportés vers celle-ci.

Graphique 13. Principaux partenaires à l'importation de biens pour la Belgique en 2019
En milliards d'euros.



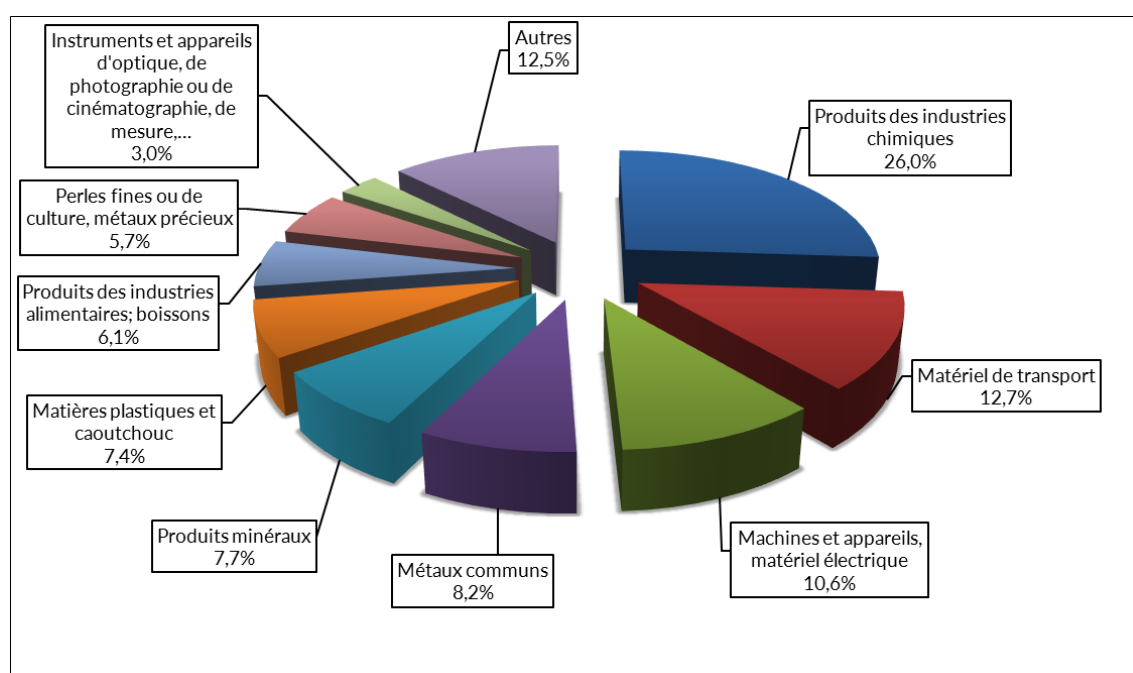
Source : Institut des Comptes Nationaux (ICN), concept national.

En 2019, les trois principaux partenaires commerciaux de la Belgique pour ses importations de biens sont identiques à ceux des exportations bien que leur ordre diffère. Ainsi, le premier fournisseur du marché belge sont les **Pays-Bas**, comptant pour 58,3 milliards d'euros, suivis par l'**Allemagne** avec 39,9 milliards d'euros et la **France** avec 31,8 milliards d'euros. Ensemble, ces trois pays ont totalisé 45,6 % des importations belges de biens.

Avec une place de perdue par rapport à 2018, le **Royaume-Uni** se trouve toujours dans le top 10 (7^e position) des partenaires commerciaux de la Belgique pour ses importations de biens (il était 5^e en 2017). En effet, le Royaume-Uni a fourni des biens à la Belgique pour un montant de 11,8 milliards d'euros en 2019, soit 4,2 % des importations belges de biens.

La **Turquie** arrive à la 17^e place des fournisseurs du marché belge en matière d'importations. La Belgique a en effet importé des biens en provenance de la Turquie pour près de 2,7 milliards d'euros en 2019.

Graphique 14. Ventilation par secteur des exportations belges de biens en 2019



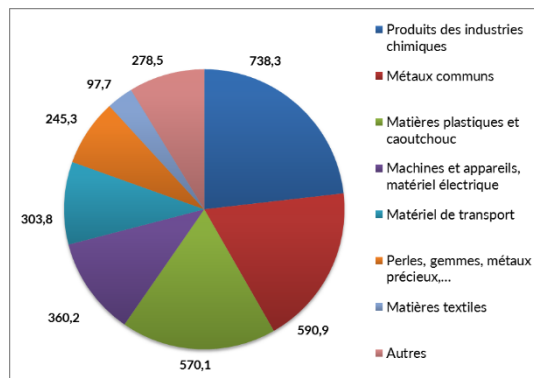
Source : Institut des Comptes Nationaux (ICN), concept national.

En 2019, quatre secteurs ont principalement dominé les exportations belges de biens. Il s'agit des **produits chimiques** (26 % ; 72,7 milliards d'euros), des **véhicules et matériels de transport** (12,7 % ; 35,4 milliards d'euros), des **machines et appareils électriques** (10,6 % ; 29,5 milliards d'euros) et des **métaux communs** (8,2 % ; 23 milliards d'euros). Ensemble, ces quatre secteurs ont représenté plus de la moitié des exportations belges totales de biens (57,5 %).

Focus : Flux commerciaux de biens entre la Belgique et la Turquie en 2019

Graphique 15. Exportations de biens vers la Turquie en 2019

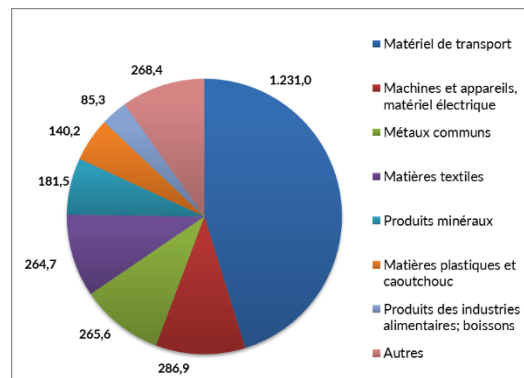
En millions d'euros.



Source : BNB (concept national).

Graphique 16. Importations de biens en provenance de la Turquie en 2019

En millions d'euros.



Source : BNB (concept national).

Les **produits chimiques** ont été, en valeur, les principaux produits exportés par la Belgique vers la Turquie en 2019, pour un montant de 738,3 millions d'euros, soit 23,2 % des exportations totales à destination de la Turquie.

Les produits les plus importés par la Belgique en provenance de la Turquie en 2019 sont constitués de **matériel de transport**, comptant pour près de 1,2 milliard d'euros, soit 45,2 % des importations totales belges en provenance de la Turquie pour cette année.

Les exportations de **métaux communs** occupent la deuxième place dans le classement des exportations belges à destination de la Turquie, comptant pour 590,9 millions d'euros, soit 18,6 % des exportations belges destinées à la Turquie.

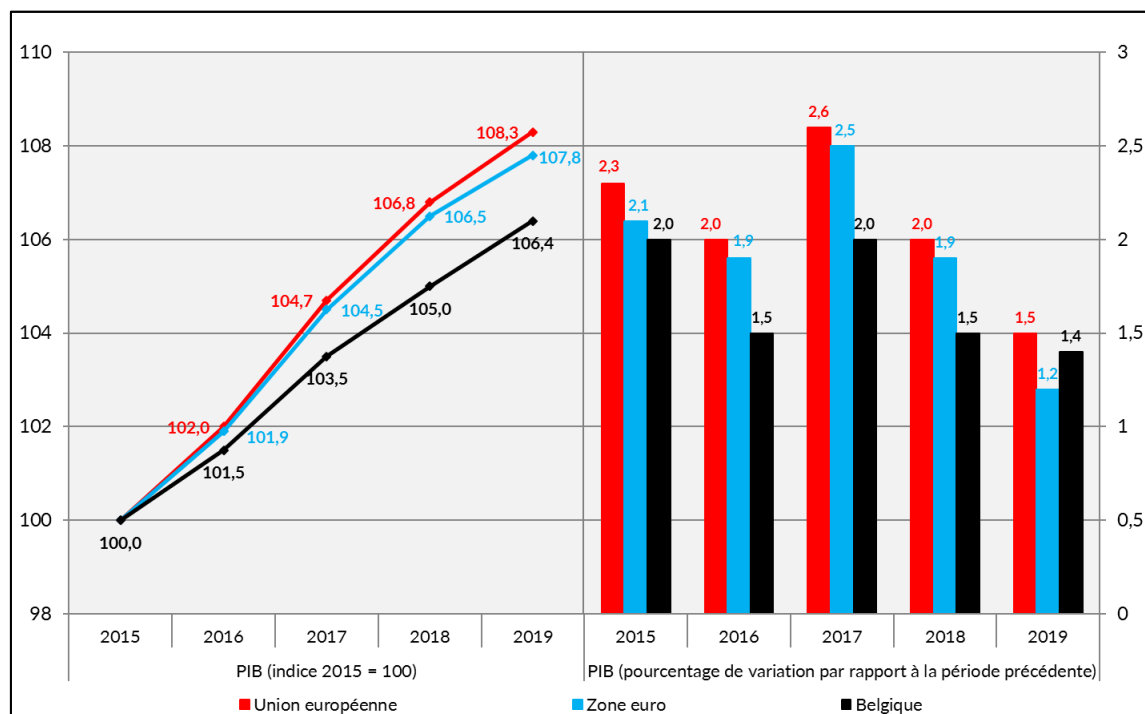
Les **machines et appareils électriques** arrivent en deuxième position en matière de produits les plus importés par la Belgique en provenance de la Turquie en 2019, avec 286,9 millions d'euros, soit 10,5 % des importations belges totales en provenance de ce pays.

Ensemble, les exportations de **produits chimiques**, de **métaux communs** et de **plastique et caoutchouc** représentent plus de la moitié des exportations belges à destination de la Turquie en 2019 (59,6 %).

Enfin, les importations de ces deux catégories de produits (**matériel de transport et machines et appareils électriques**) ont représenté plus de la moitié des importations belges en provenance de la Turquie en 2019 (55,7 %).

4. La position de la Belgique comparée à l'Union européenne

Graphique 17. PIB en Belgique, dans l'Union européenne et dans la zone euro



Source : Eurostat.

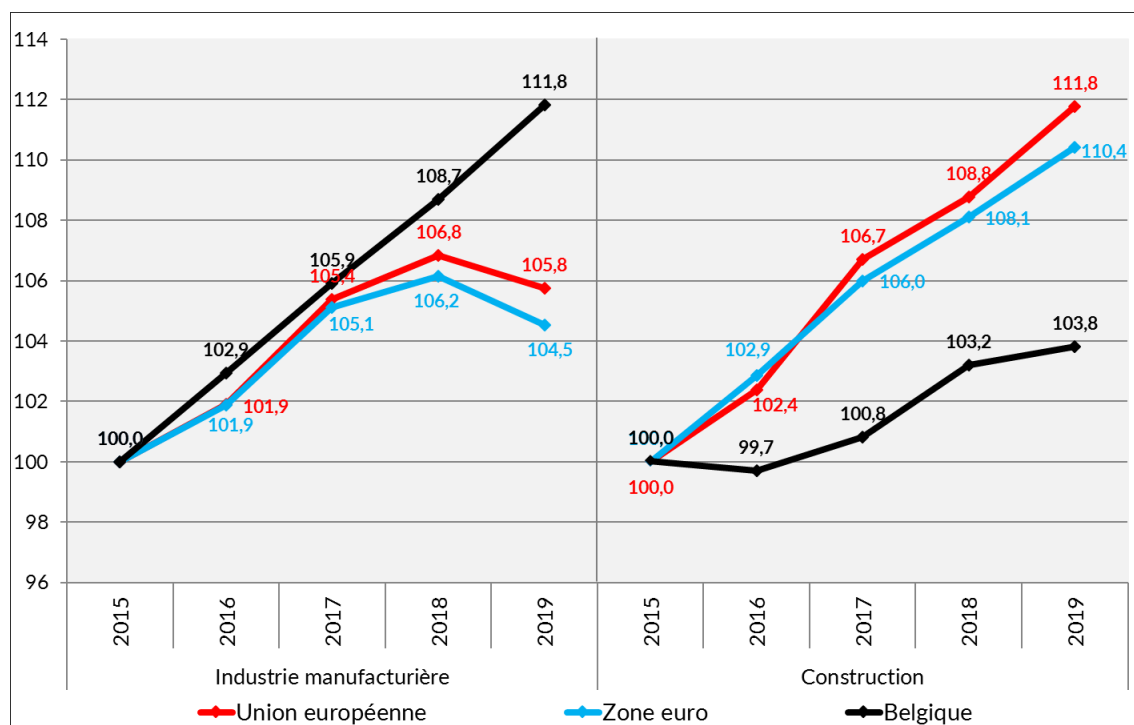
Le **PIB** s'affiche à la hausse en Belgique depuis 2010, dans l'Union européenne depuis 2013, et dans la zone euro depuis 2014.

Entre 2015 et 2018, le PIB a crû à un **rythme plus lent en Belgique** que dans les deux autres régions.

En 2018 et 2019, la progression du PIB a ralenti dans les trois régions analysées. Par ailleurs, en 2019, la croissance économique belge était supérieure à celle de la zone euro et presque similaire à celle de l'Union européenne.

Enfin, en 2019, le PIB a atteint 473,6 milliards d'euros pour la Belgique, 11.905,4 milliards d'euros pour la zone euro et 16.441,5 milliards d'euros pour l'Union européenne.

Graphique 18. Indice de production dans l'industrie manufacturière et la construction
Indice 2015 = 100.

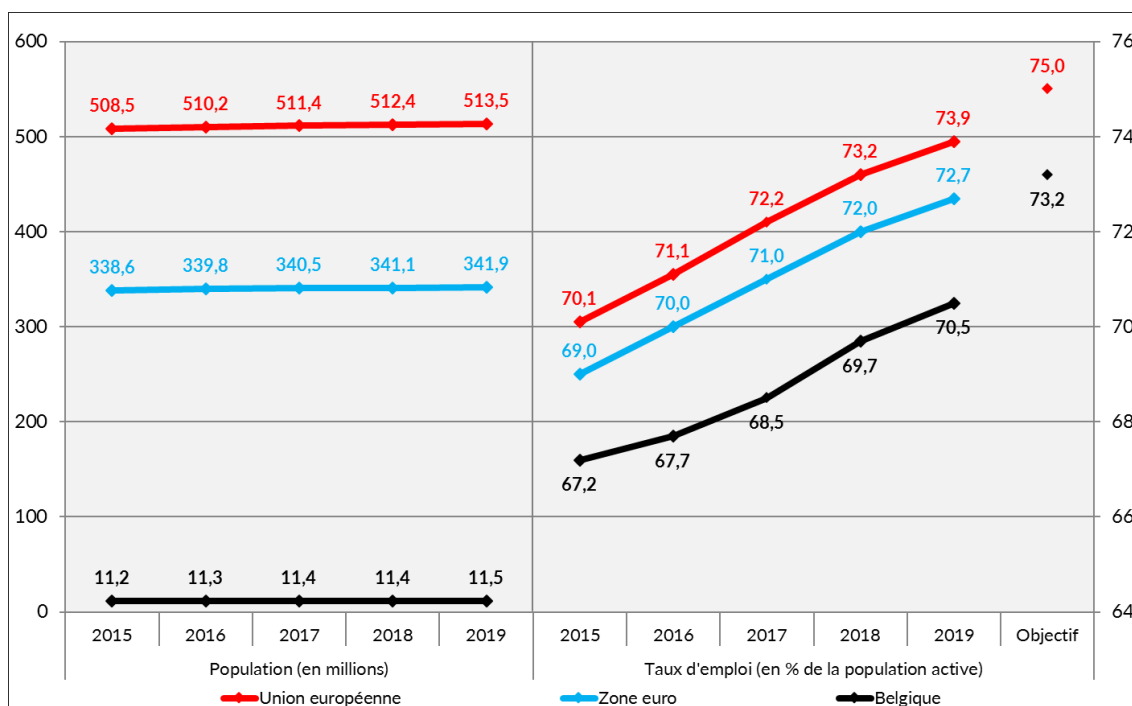


Source : Eurostat.

La tendance haussière de la **production dans l'industrie manufacturière** se poursuit en Belgique en 2019. En revanche, dans les deux autres zones, l'industrie manufacturière a observé un repli de sa production en 2019 après avoir déjà connu un ralentissement en 2018.

En Belgique, la **production dans le secteur de la construction** s'oriente à la hausse en 2019 pour la troisième année consécutive, après une tendance baissière observée jusqu'en 2016. La production du secteur de la construction continue de croître de façon plus dynamique pour les deux autres zones.

Graphique 19. Population et taux d'emploi

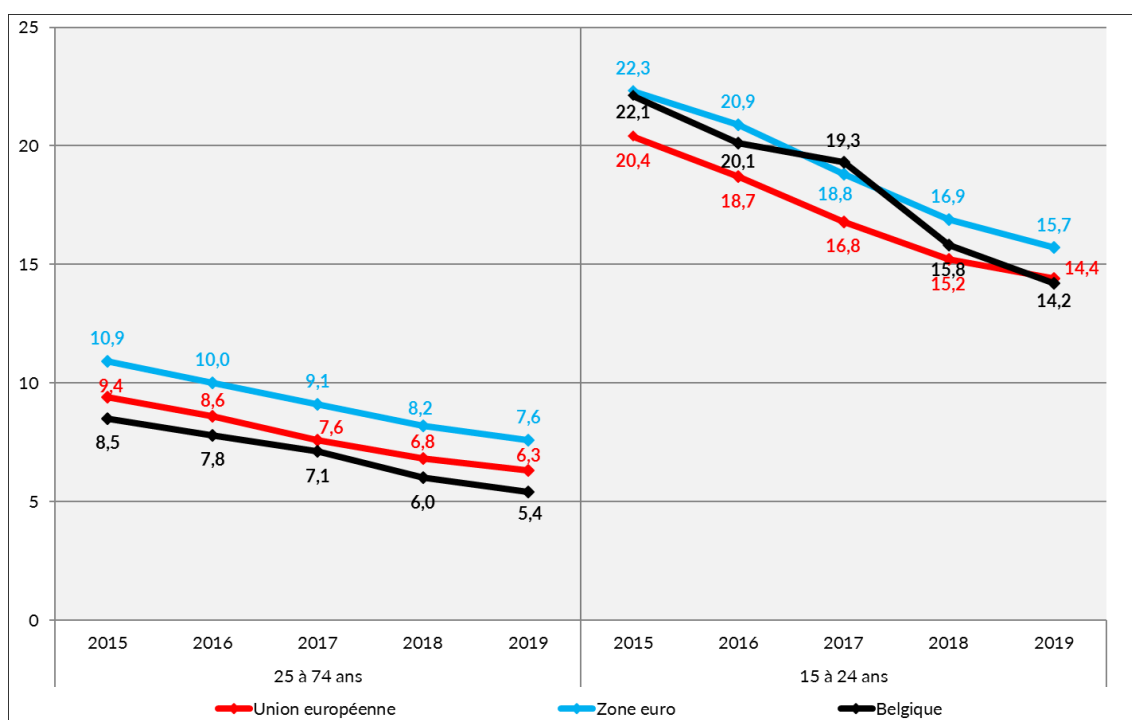


Source : Eurostat.

Avec 11,5 millions d'habitants au 1^{er} janvier 2019, la **population** belge représente 3,4 % de la population de la zone euro (341,9 millions d'habitants) et 2,2 % de celle de l'Union européenne (513,5 millions d'habitants).

Avec un **taux d'emploi** de 70,5 % en 2019, la Belgique reste en dessous des taux moyens enregistrés dans la zone euro (72,7 %) et dans l'Union européenne (73,9 %) mais également encore loin de son objectif fixé pour 2020 dans le cadre de la stratégie Europe 2020 (73,2 %).

Graphique 20. Taux de chômage

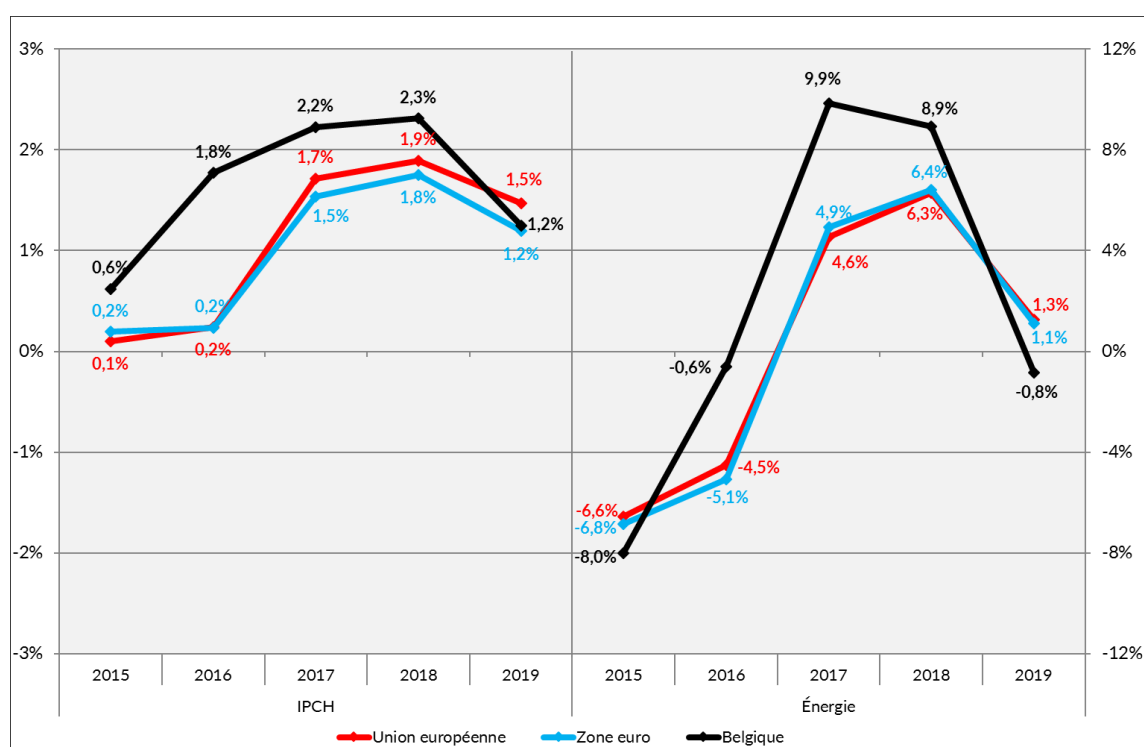


Source : Eurostat.

En 2019, le **taux de chômage des 25-74 ans** a continué de reculer en Belgique et a atteint son plus bas niveau sur la période d'observation. Ceci est également vrai pour la zone euro et pour l'Union européenne, mais le déclin a été légèrement plus prononcé en Belgique et en zone euro que dans l'Union européenne. Comparativement à 2018, le taux de chômage s'est réduit respectivement de 0,6 point de pourcentage en Belgique et dans la zone européenne, contre 0,5 point de pourcentage dans l'Union européenne.

La tendance baissière concernant le **taux de chômage des jeunes (15-24 ans)**, initiée en 2014, s'est également poursuivie en 2019. Ainsi, le taux de chômage des jeunes est en recul de 1,6 point de pourcentage en Belgique par rapport à 2018, contre un recul de 1,2 point de pourcentage pour la zone euro et de 0,8 point de pourcentage pour l'Union européenne. Depuis plusieurs années, le taux de chômage chez les jeunes en Belgique est inférieur à celui de la zone euro, exception faite de 2017, mais supérieur à celui de l'Union européenne. Toutefois, en 2019 il passe pour la première fois également en dessous de celui de l'Union européenne.

Graphique 21. Inflation



Source : Eurostat.

L'**inflation** a ralenti à la fois en Belgique, en zone euro et dans l'Union européenne en 2019. Contrairement aux années précédentes, l'inflation se trouve moins élevée en Belgique que dans l'Union européenne dans son ensemble.

Si en 2019 la croissance des **prix de l'énergie** a ralenti de manière significative dans l'Union européenne et en zone euro, les prix de l'énergie ont même reculé en Belgique. Cette dernière a donc connu une inflation de l'énergie négative en 2019.

5. Prévisions macro-économiques

À la suite des mesures prises par les différents gouvernements (telles que le confinement ou l'arrêt des activités économiques non essentielles) pour lutter contre la pandémie du coronavirus « Covid-19 », le Fonds Monétaire International (FMI), la Banque nationale de Belgique (BNB) et le Bureau fédéral du Plan (BfP) ont revu drastiquement à la baisse leurs prévisions de croissance pour 2020, indiquant une forte récession de l'activité économique mondiale. Bien entendu, en pleine crise sanitaire mondiale et sans savoir dans quelle mesure celle-ci pourrait encore évoluer, ces prévisions pourraient connaître prochainement de nouvelles révisions.

Tableau 3. Prévisions de croissance du PIB dans l'environnement international

En %.

Environnement international	2018	2019	2020 (e)	2021 (e)
Monde	3,6	2,9	-3,0	5,8
États-Unis	2,9	2,3	-5,9	4,7
Chine	6,6	6,1	1,2	9,2
Zone euro	1,9	1,2	-7,5	4,7
Allemagne	1,5	0,6	-7,0	5,2
France	1,7	1,3	-7,2	4,5
Pays-Bas	2,6	1,8	-7,5	3,0
Royaume-Uni	1,3	1,4	-6,5	4,0
Turquie	2,8	0,9	-5,0	5,0

(e) = estimation.

Source : FMI ([perspectives de l'économie mondiale](#), avril 2020).

Tableau 4. Prévisions de croissance économique en Belgique

En %, sauf indication contraire.

Belgique	2018	2019	2020 (e)	2021 (e)
PIB	1,5	1,4	-8,0	8,6
Dépenses de consommation finale des ménages et ISBL	1,5	1,1		
Dépenses de consommation finale des administrations publiques	0,9	1,6		
Formation brute de capital fixe	4,0	3,2		
<i>Exportations nettes (biens et services) (contribution à la croissance, en p.p.)</i>	-0,7	-0,1		
Inflation totale (IPC)	2,1	1,4	0,4	1,2

(e) = estimation.

Source : BNB et BfP ([Impact économique de la crise sanitaire « Covid-19 » : un scénario](#)).